

rien le 2 novembre. Voilà la réponse au troisième cas. La réponse aux deux autres (corps présent et anniversaire) doit être contenue dans les mots *Servetur Rituale*. C'est donc que la Congrégation ne fait pas de distinction entre ces deux circonstances et leur applique la même réponse : *Servetur Rituale*. Or le rituel pour le service sur le corps, indique le *¶. Anima ejus et animæ*, etc. Il ajoute :

15. Deinde a sepultura in ecclesiam vel in sacristiam revertentes, dicant sine cantu Antiphonam *Si iniquitates*, cum Psalmo *De profundis*, etc. *Requiem æternam dona ei*, ¹ etc., ut supra, pag...

Il est donc certain qu'il faut dire le *¶. Anima ejus*, etc. (et de plus le *De profundis*) après les funérailles (1er cas proposé). Mais la réponse est la même pour le service anniversaire (2e cas) sans quoi cette deuxième partie de la question resterait sans réponse. On en a la preuve dans l'opposition que la Congrégation met entre le 3e cas et les deux autres, au moyen de la conjonction *at* " mais ". S'il y a opposition, et si la 3e réponse est négative, il s'en suit rigoureusement que les deux premières parties de la réponse sont également affirmatives. Or la première est certainement affirmative, en vertu du texte du rituel. Donc aussi, en vertu du même rituel (quoiqu'en un autre endroit), la deuxième partie (service anniversaire). Si ceux qui ont en premier lieu interprété cette décision avaient procédé avec cette méthode, ils ne se seraient pas trompés. Mais ils l'ont lue avec cette suggestion qu'opère une conviction et une habitude contraires qui les a déroutés. Tel est la véritable signification de cette réponse de 1684.

¹ L'ancienne édition du *Rituale* ne donnait que les mots *Requiem æternam*. La dernière édition de 1913, a voulu compléter la citation, et indiquer la page du renvoi à la levée du corps. Elle a malheureusement indiqué *ei* tel qu'il se lit après le *De profundis* de la levée du corps, au lieu de le mettre au pluriel (*eis*) comme il fallait après l'absoute, parce que ces prières sont dites pour tous les défunts.